

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	<b>28/04/2026</b>	<b>L'an deux mil vingt-six, le mardi cinq mai, à 19h00</b> Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	1	

Présents : Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Nicolas BONNARDE, Laurence BONNARDE, Michèle MARY, Sébastien GAGER, Émilie JORY.

Excusé : M. Nicolas BONNARDE (pouvoir à Laurence BONNARDE).

Émilie JORY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

**DCM 26-2026 DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération du 26 février adoptant le budget primitif pour l'exercice 2026,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget,

il est proposé la décision modificative suivante :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
023 - 042	Virement à la section d'investissement	2 000.00 €	
742-74	Dotation élu local		2 000.00 €
	<b>TOTAL :</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
2151 – opération 100	Réseaux de voirie	2 000.00 €	
021 – 040	Virement de la section de fonctionnement		2 000.00 €
	<b>TOTAL :</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 ci-dessus

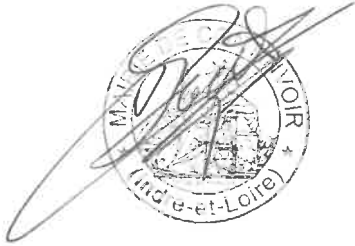
Date de transmission de l'acte: 07/05/2026

Date de reception de l'AR: 07/05/2026

037-213700826-DCM\_26\_2026-DE

A G E D I

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Christian SAGET**



Certifié exécutoire le  
Vu sa transmission en s/Préfecture  
le  
Affiché le

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026

Date de reception de l'AR: 07/05/2026

037-213700826-DCM\_26\_2026-DE

A G E D I